

Manuel du jeune médecin catholique.

LE BAPTÊME (1)

17. Le baptême étant un sacrement de nécessité absolue, le médecin doit faire tout son possible pour qu'aucun enfant ne soit privé de ce bonheur.

18. Par conséquent il *doit* savoir exactement *quand, comment et à qui* il doit l'administrer.

19. Le médecin ne *doit* baptiser que quand il y a danger *imminent*.

20. Celui qui baptise *doit* verser *lui-même* l'eau sur la tête de l'enfant et dire *en même temps* : "Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit." Les deux conjonctions *et* ne doivent pas être omises.

22. Celui qui a été baptisé sur une autre partie que la tête, doit être baptisé de nouveau sous condition sur la tête, si c'est possible.

23. Toute *eau naturelle* est la matière du baptême. En l'absence d'eau pure on peut se servir, au moins sous condition, d'eau mêlée de quelque substance qui n'en altère point la nature ; par exemple, du thé, du café, de la tisane ou du bouillon faible, de la vase très claire, de l'eau salée ou minérale. Mais jamais on ne peut baptiser avec du vin, du lait, des essences, de la salive, de l'urine, du sang.

24. Il faut que l'eau soit en quantité suffisante pour *couler*. Deux gouttes ne suffisent point. Plusieurs doigts trempés dans l'eau peuvent en déverser une quantité suffisante.

25. Il faut que l'eau touche la peau. L'on doit donc écarter préalablement les matières grasses ou étrangères qui se trouvent sur la peau ; pour cela il convient d'abord de verser un peu d'eau que l'on frotte avec le doigt sur la peau sans rien dire, puis on verse de nouveau l'eau en prononçant la formule.

(1) Nous avons cru devoir omettre les paragraphes 11, 12, 13, 14, 15, 16, 21, 26, 27 et 28, qui ne peuvent, généralement parlant, intéresser nul autre que le médecin.

29. Le médecin qui est certain d'avoir baptisé valablement doit en donner un certificat par écrit, afin que cet enfant ne soit pas baptisé de nouveau. S'il a quelque doute (probabilis dubitatio, dit le rituel romain), il doit le faire connaître au curé, à moins qu'il ne soit convenu avec celui-ci que l'absence d'un certificat implique un doute sur la validité.

(A suivre)

—o—

Bibliographie

LUTGARDE, LA SAINTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, par un prêtre du diocèse de Malines, avec recommandation de Son Em. le Cardinal-Archevêque.

Un vol. in-16 de vii.-150 pages.—Prix broché, fr. 1-00. Edition avec encadrements rouges, fr. 1-50.

La dévotion au Sacré Cœur de Jésus qui doit prendre un nouvel essor en cette année deux fois centenaire, a donné naissance au modeste ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs : *Lutgarde, la Sainte du Sacré Cœur de Jésus*.

Cette grande Sainte, la seule du Sacré-Cœur, en attendant la Canonisation prochaine, nous l'espérons, de la B. Marguerite-Marie, a été favorisée, 400 ans avant celle-ci, des révélations du Cœur de Jésus. Sa vie, pleine d'incidents prodigieux en rapport avec la foi si vive du Moyen âge, nous paraît vraiment populaire, et les nombreux miracles accomplis par son intervention doivent animer l'espérance des dévots au Sacré-Cœur, qui a fait à Lutgarde la magnifique promesse : "Je ferai du bien à ceux qui auront confiance en toi."

Aussi, l'assistance de la Sainte est surtout connue dans les maladies des yeux, parce qu'elle a été aveugle pendant 11 ans, et dans l'heureuse délivrance des mères chrétiennes.